

Questions orales

les autres demandes soumises au gouvernement dans le cadre de nos structures fiscales, il a été décidé de ne pas accorder d'autres crédits au programme d'initiatives locales cet hiver.

[Français]

M. Boisvert: Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il dire si des raisons d'ordre politique ne seraient pas à l'origine de la «non-priorisation» de certains projets comme ceux relatifs à six des 17 garderies de Montréal?

M. l'Orateur: L'honorable député reconnaîtra qu'une question posée en ces termes n'est pas conforme au Règlement, et est irrecevable. L'honorable député pourrait peut-être poser la question en d'autres termes.

M. Allard: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

M. l'Orateur: L'honorable député de Rimouski a la parole.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—LA DATE DE L'ANNONCE DE CERTAINS PROJETS

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Le ministre est-il en mesure de dire à la Chambre quand seront annoncés les projets dans les circonscriptions du Québec où ils n'ont pas encore été annoncés, alors que dans plusieurs circonscriptions représentées par les libéraux les projets ont été annoncés à la télévision?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je crois qu'il y a tout autant de projets non rendus publics et mettant en cause des libéraux qu'il y en a eu de rendus publics qui mettaient en cause des membres des autres partis.

M. l'Orateur: A l'ordre. Nous pourrions peut-être revenir au sujet de la première question. Je donne la parole au député de Don Valley, mais auparavant, nous aurons quelques questions supplémentaires se rattachant à la question du chef de l'opposition.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PÉTROLE—L'AFFECTATION D'UNE PARTIE DES RECETTES DE LA TAXE POUR LA MISE EN VALEUR—LA MÉTHODE ENVISAGÉE

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Pourrait-il apporter quelque précision sur la formule qu'on empruntera pour investir la moitié de la taxe à l'exportation dans les provinces productrices? Peut-il dire si ces sommes seront confiées à la société nationale des pétroles que le gouvernement entend établir ou seront-elles versées directement au gouvernement provincial si celui-ci devait présenter un projet d'exploitation; ou a-t-il plutôt l'intention de les verser à l'entreprise privée qui signifiera qu'elle souhaite prospecter ou exploiter des ressources énergétiques?

[M. Andras.]

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, il est très probable qu'elle sera versée à la société nationale des pétroles, bien que d'autres organismes fédéraux, comme l'Eldorado Nuclear pourraient en profiter.

LA TAXE À L'EXPORTATION DU PÉTROLE—LA PART DES RECETTES À VERSER AUX PROVINCES

M. Eldon M. Woolliams (Calgary Nord): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources? Le gouvernement a-t-il l'intention de s'assurer que les provinces qui ont des gisements de pétrole continueront de toucher une partie des fonds actuellement versés au Trésor fédéral, en totalité ou en partie, sous le régime de la présente formule et obtenus par quelque procédé que ce soit? Voici ce que je veux dire. Étant donné que le marché mondial du pétrole brut semble tendre à la hausse, sous le présent régime qui doit s'appliquer à nos exportations de brut aux États-Unis et à d'autres pays, la taxe d'exportation, soit la différence entre le prix sur le marché mondial et le prix bloqué par le gouvernement canadien, sera-t-elle versée en tout ou en partie à la province productrice?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, si le député veut particulièrement parler de la taxe d'exportation, sa répartition fera naturellement l'objet d'une étude à la conférence fédérale-provinciale. Quant à la taxe d'exportation, comme le député s'en rendra compte dans la motion, les provinces en bénéficieront selon les conditions que j'ai décrites bien des fois à la Chambre.

DEMANDE DE REMISE DE L'ÉTUDE DE LA CRISE DU PÉTROLE À LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Vu le nombre des problèmes énergétiques, surtout dans le cas du pétrole brut, dont entre autres le fait que la Saskatchewan a établi une formule qui lui rapportera la taxe entière, ce qui veut dire, bien entendu, que les consommateurs de l'Ontario et autres usagers de pétrole brut devront payer beaucoup plus que si le pétrole provenait de l'Alberta, le ministre conviendrait-il que, vu les problèmes économiques et la crise énergétique attribuable aux transports, leur solution devrait être laissée à la conférence des premiers ministres de sorte qu'il y ait uniformité dans tout le pays et que toutes les provinces soient traitées équitablement?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de la taxe d'exportation, la politique est claire, ce me semble. A mon avis, le Parlement devrait aller de l'avant et adopter une loi l'autorisant à percevoir la taxe et à la redistribuer comme je l'ai indiqué. Quant à la répartition d'urgence des approvisionnements, la chose devrait être réglée le plus tôt possible à cause du danger de préjudice aux consommateurs de l'Est du marché canadien.

M. l'Orateur: Le député de Don Valley attire mon attention, mais peut-être devrais-je permettre au député d'Athabasca de poser une autre question supplémentaire, après quoi je céderai la parole au député de Don Valley.